Dossier de presse

Rénovation des équipements de loisirs de la Gournerie

Saint-Herblain, 11 juillet 2025

Mise en accessibilité des extérieurs et des locaux, mise aux normes de l'électricité générale et de la VMC, cloisonnement des blocs sanitaires, modernisation des bureaux, création de cheminements accessibles, de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite à proximité des équipements et végétalisation avec plantations prévues à l'automne : ce sont les principaux travaux réalisés sur le site loisirs et jeunesse du parc de la Gournerie. Tous les travaux de rénovation des bâtiments ont fait l'objet d'une concertation avec les équipes de la Direction de l'éducation. Fermés depuis la fin octobre 2024, ces 3 équipements ont rouvert le 5 juillet avec la location de salles et depuis le 7 juillet avec le centre de loisirs.

Les objectifs ciblés :

Améliorer le confort d'usage et la cohérence fonctionnelle des locaux
Rendre le site et les locaux totalement accessibles pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

Parole de l'élu
Ces travaux de maintenance du patrimoine de l'équipement de la Gournerie rassemblant les classes vertes, la maison du temps libre et la ferme des étangs ont été décidés pour le rendre totalement accessible, renforcer la qualité de vie des utilisateurs et améliorer les conditions de travail des professionnels. Utilisé tout au long de l'année, il constitue un pôle de référence dans l'éducation à l'environnement.

Éric Couvez
Adjoint en charge de la transition énergétique et du patrimoine

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

La Maison du temps libre a été rénovée avec la mise aux normes en termes d'accessibilité, la rénovation de ses blocs sanitaires comprenant le cloisonnement de chaque toilette, la création d'une infirmerie**,** d'un local ménage. Les toilettes extérieures ont elles aussi été rénovées.

La Longère qui comprend notamment le bureau de l'équipe d'animation et le coin bibliothèque a vu ses espaces intérieurs modifiés. Le bureau des animateurs a été repeint en blanc et agrandi avec la suppression de cloisons intérieures. Une tisanerie avec des espaces de rangement pour des produits alimentaires secs a été créée sur le palier extérieur. Des blocs sanitaires ont été créés à proximité des classes vertes avec des toilettes individuelles pour renforcer l'intimité des utilisatrices et utilisateurs.

Les classes vertes dont le bâtiment date du début des années 2000 ont été rafraîchies avec la pose de sols souples, le remplacement des placards (portes et étagères), de nouvelles peintures murales, l'installation d'un système de vidéo-projection interactif, le ravalement de la façade extérieure (lasure des volets et bardage bois) et l'installation du chauffage au niveau des plafonniers des deux classes vertes pour une meilleure diffusion de la chaleur.

La Ferme des étangs a été rénovée avec une mise aux normes électriques, un rafraîchissement des murs et la mise en accessibilité du bar.

Les aménagements extérieurs des bâtiments ont été repensés pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des cheminements recouverts d'un sol naturel et perméable ont été créés. L'esplanade a été réaménagée ainsi que les abords des équipements pour accueillir des espaces qui seront végétalisés et plantés à l'automne. L'interconnexion des différents réseaux entre les bâtiments (électricité, eau, fibre, eau pluviale) a été optimisée et mise aux normes.

EN CHIFFRES

L'enveloppe globale (études + travaux) des opérations bâtiments est de **550 000€ T**TC. Il restera la construction d'un local de stockage dans le jardin pédagogique prévu dans ce budget. L'enveloppe globale des aménagements extérieurs est de **527 100€ TTC,** ce qui porte le montant total pour l'ensemble du site de la Gournerie à **1 077 100 € TTC.**

Ces travaux ont été réalisés à 90% par des entreprises et 10% en régie (services municipaux).

La parole de l'élu
La planète va mal, c'est pourquoi dans la continuité des cours d'écoles, le site de la Gournerie bénéficie d'une végétalisation prévue à l'automne avec des plantations Cette démarche de transition écologique s'accompagne d'une éducation à l'environnement des enfants à qui on transmet la nécessité de protéger ces nouveaux espaces verts. Ce sont autant de petites graines que l'on sème pour éduquer de futurs adultes initiés aux questions environnementales.

Bertrand Affilé
Maire de Saint-Herblain
Vice-président de Nantes métropole

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

Focus sur les classes vertes

La proposition de partir en classe verte à la Gournerie s'inscrit dans le parcours d'éducation à l'environnement. Ce parcours doit permettre aux enfants de découvrir leur environnement urbain et la biodiversité de leur quartier, de partir à la découverte de nouveaux environnements pour mieux appréhender les enjeux liés à la nature et aux sciences, d'être sensibilisés à la notion de transition écologique, de développer la démarche d'expérimentation. Une commission d'attribution réunissant l'Éducation nationale, la direction de l'éducation, les représentants de parents élus, les enseignants, et les élus étudie les dossiers de candidature.

La Gournerie est identifiée pour les classes vertes comme un site de référence en matière d'éducation à l'environnement. Elle accueille chaque année environ 30 classes vertes à l'automne et au printemps. Les élèves des classes élémentaires bénéficient de 4 jours sur place. Quant aux élèves de grande section, ils sont accueillis pendant 2 jours sans hébergement. Lors de ces classes vertes, les élèves étudient la biodiversité, la faune et flore, le cycle de l'eau, les énergies, l'histoire et le patrimoine de la ville, l'architecture et l'urbanisme ainsi que le fonctionnement de la ville… Les classes vertes sont encadrées par 2 animatrices en éducation à l'environnement.

Zoom sur l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Le site peut accueillir jusqu'à 96 enfants encadrés par une équipe d'animation composée d'au moins 8 animatrices et animateurs. La direction de l'ALSH est assurée par des agents titulaires du brevet d'aptitude aux fonctions de direction (BAFD) ou ont le grade d'animateur territorial. Pendant l'été, une direction-adjointe renforce l'équipe encadrante sur le site. Les enfants y sont accueillis entre 9 h et 16 h50 et arrivent en car depuis les autres ALSH de la ville. L'orientation « nature » du site est au cœur du projet du site et des activités proposées. Les activités et les animations reposent sur le libre choix et la libre participation des enfants. Ces derniers profitent du vaste espace naturel environnant avec un terrain en herbe, des bois, des étangs, des jardins pédagogiques et une plaine de jeux…

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr